



MUNI-NOUVELLES

Journal de la municipalité de Saint-Thomas-Didyme
www.stthomasdidyme.qc.ca



Volume 34, numéro 8

9 novembre 2015

Province de Québec
Municipalité de Saint-Thomas-Didyme
Avis public

Chers citoyens et citoyennes

Conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec, je dépose par les présentes mon rapport sur la situation financière de la municipalité de Saint-Thomas-Didyme.

Mon rapport comporte quatre volets : Un retour sur les états financiers de 2014, les prévisions budgétaires de l'année 2015, les orientations pour la prochaine année et les déclarations obligatoires en vertu de la loi.



RAPPORT FINANCIER 2014

Le surplus consolidé de fonctionnement à des fins fiscales pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 a été de 98 133 \$. Le surplus accumulé non affecté au 31 décembre de cet exercice était de 314 760 \$ tandis que le surplus réservé était de 195 024 \$. Ces états financiers consolidés ont été vérifiés par la firme Sylvain Gravel CPA Auditeur CGA.

Pendant l'exercice, la dette à long terme a diminué de 171 153 \$ laissant un solde de 1 434 082 \$ au 31 décembre 2014.

EXERCICE FINANCIER EN COURS

Pour l'année 2015, nous avons adopté un budget de 1,321 706 \$ soit 59 328 \$ en plus que l'année précédente. L'année 2015 était aussi la première année d'un nouveau rôle d'évaluation triennal. Pour les années 2016 et 2017, aucune augmentation d'évaluation ne sera faite à moins d'une modification à la propriété.

L'année 2015 ne passera pas à l'histoire comme étant une année de grandes réalisations. Plusieurs demandes de subventions sont encore à l'étude et nous espérons pouvoir réaliser ces projets l'an prochain.

Par ailleurs, je tiens à souligner le merveilleux travail d'un groupe de parents qui a implanté un magnifique module de jeu pour les jeunes à force de bénévolat et de commandites.

Le projet d'ajout d'une zone commerciale et industrielle qui pourra accueillir entre autres des garages pour la machinerie forestière est toujours en marche. On devrait voir aboutir nos efforts en ce sens dans les prochains mois.

La modification de l'éclairage public nous permettra de faire des économies appréciables dans peu d'années.

Un bris majeur est survenu au puits du réseau d'aqueduc. Plusieurs milliers de dollars ont été engloutis dans cette réparation mais nous avons demandé une compensation à notre assureur. Au moment d'écrire ces lignes, nous ne savons pas ce qu'il adviendra de notre réclamation.

Nous avons continué d'appuyer la relance de notre site touristique majeur qu'est le centre de villégiature lac à Jim. Tout est mis en place pour créer un cadre propice à son développement. Un développement qui passe surtout par l'appui des citoyens du milieu.

Au niveau de la voirie, nous avons remplacé plusieurs ponceaux défectueux et cherché à entretenir du mieux que nous pouvions notre long réseau routier. Il nous faudrait beaucoup plus de ressources financières pour en faire d'avantage. Nous allons nous appliquer à obtenir le plus de subventions possibles pour faire une mise aux normes majeure. Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes à travailler le projet d'élargissement du ponceau de la Croche afin de créer un passage pour VTT et motoneiges en bordure de la route. Si le projet ne peut se réaliser avant décembre, il sera reporté au début de l'été 2016.

Lors des sommets économiques, nous avons collectivement fait le vœu de développer d'autres sites de villégiature. Je suis heureux de voir le début de la matérialisation de notre objectif : la vente des lots que nous possédions en bordure du lac Clair. Le produit de la vente n'est pas un montant négligeable mais ce qui importe le plus à mon sens, ce sera le développement de la villégiature qui viendra dans les prochaines années par les promoteurs-acquéreurs.

Les amateurs de cellulaires remarqueront sous peu la venue d'un réseau WIFI au centre du village, à la salle Gaieté et sur le terrain des loisirs. Ce type de réseau est devenu un service incontournable.

Quant au bilan financier, au final, l'augmentation des revenus non réservés de 30 000 \$ s'ajoutera à la diminution des dépenses prévues de 20 000 \$ pour créer un surplus d'environ 50 000 \$.

INDICATIONS POUR 2016

Le plus gros projet qui est dans l'air demeure sans contredit la réhabilitation des étangs d'aération. Les travaux requis ont été estimés à deux millions de dollars et seront réalisés à l'été 2016. Nous en sommes actuellement à préparer l'appel d'offres pour les professionnels.

En collaboration avec la chambre de commerce du secteur de Normandin, nous verrons à mise en place d'un programme permettant d'accompagner de nouveaux commerces et industries sur notre territoire.

La mise aux normes du traitement des eaux usées au centre de villégiature lac à Jim sera requise dans un bref avenir. Sûrement que des actions précises seront posées en ce sens à la lumière du résultat des études qui sont actuellement en cours.

Nous procéderons au réaménagement du chemin des Bussières à proximité du ponceau de la Croche pour terminer ce qui aura été entrepris cet automne.

Les projets d'améliorations à la salle Gaieté et à la caserne incendie annoncés l'an dernier sont toujours dans l'air et se réaliseront aussitôt que nous aurons les subventions attendues.

Côté financier, pour faire face au nettoyage des étangs d'aération, au traitement et à la disposition des boues des étangs d'aération, la taxe du réseau d'égout sera majorée substantiellement. Le résultat de l'étude actuellement en cours nous permettra d'évaluer le volume à disposer et de fixer le taux en conséquence d'ici l'adoption du budget.

Les autres taxes de services relevant de la municipalité ne seront pas augmentées et à la lumière de ce qui est annoncé actuellement par nos partenaires, il ne devrait pas y avoir d'augmentation majeure au niveau des matières résiduelles.

Quant au taux de la taxe foncière, deux scénarios sont actuellement possibles au moment d'écrire ces lignes. Si l'aide gouvernementale ne diminue pas, le taux de la taxe foncière n'augmentera pas. Il sera majoré seulement si les méthodes de calculs du nouveau pacte fiscal défavorisent notre municipalité. Ces données ne sont pas connues à ce jour.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Notre dernier programme triennal d'immobilisations adopté en 2014 prévoit les investissements suivants: 2014: 232 485 \$, 2015: 265 500 \$ et 2016: 3 097 663 \$.

DÉCLARATION CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX.

Conformément à l'article 11 de la loi sur le Traitement des élus municipaux (L.R.Q. c.T-11.001), je donne ici les rémunérations auxquelles ont droit les membres du conseil telles que fixées par le règlement 404-13.

La rémunération annuelle versée au maire s'établit à 7 040 \$. Celle versée à chaque conseiller s'établit à 2 100 \$. En outre, le maire a droit à une allocation annuelle de dépense de 3 530 \$ et les conseillers à 1 030 \$.

DÉCLARATION CONCERNANT LES CONTRATS CONCLUS

Je dépose en annexe la liste de tous les contrats de plus de 25 000 \$ conclus dans la présente année de même que ceux qui, avec la même entreprise, excèdent 25 000 \$ de façon cumulative. Conformément à la loi, la municipalité tient à jour sur son site internet une liste des contrats de plus de 25 000 \$ conclus depuis le premier janvier 2015.

ADOPTION DU BUDGET

Je remercie tous les membres du conseil pour leur travail et leur implication à la poursuite de ces objectifs non seulement à l'intérieur du conseil municipal mais aussi dans tous les comités où ils siègent. Un merci aussi à tous nos bénévoles qui mettent leurs talents et leurs temps dans la municipalité à des fonctions tout aussi diversifiées qu'essentielles pour le maintien de la qualité de vie.

J'invite la population à fréquenter de plus en plus notre site internet qui, en plus de répondre aux nouvelles dispositions de plusieurs lois, fournit beaucoup de renseignements pertinents. L'adresse du site est le www.stthomasdidyme.qc.ca.

Finalement, je convie toute la population à assister à l'assemblée publique d'adoption du budget qui se tiendra le lundi, 21 décembre prochain à 19 H 30 à la salle du conseil municipal.

Donné à Saint-Thomas Didyme, ce 2 novembre 2015.

(signé) Denis Tremblay
Maire

ÉLARGISSEMENT DU PONCEAU DE LA CROCHE.

Les travaux visant l'élargissement du ponceau de la Croche débuteront le lundi 16 novembre prochain.

Pendant toute la durée des travaux la circulation se fera en alternance sur une seule voie. Même si la circulation ne sera jamais coupée complètement, nous demandons aux automobilistes de faire preuve de patience car il ne sera pas possible de circuler deux autos à la fois. Chacun devra faire un arrêt et ce sera au premier arrivé à s'engager. Cette façon de faire nous évite de mettre en place des feux de circulation qui irritent les gens lorsqu'il n'y a pas de circulation en sens inverse.

L'objectif de ces travaux est d'élargir l'emprise de la route actuelle et d'ajouter une voie réservée aux véhicules tout-terrain.

La durée des travaux n'est pas connue.



VACCIN ANTIGRIPPAL

Les personnes qui désirent recevoir le vaccin contre la grippe à Saint-Thomas doivent se présenter le mercredi 11 novembre au centre communautaire, 9 ave du Moulin dans l'ordre suivant :

Nom de famille commençant par les lettres A à M : entre 9 H 00 et 10 H 00. Entre N et Z : se présenter entre 10 H 00 et 11 H 00.

N'appellez pas inutilement : contrairement à ce que dit l'hôpital, nous ne donnons pas de rendez-vous.

MUSIQUE ET CHANTS À LA MESSE DE NOËL

Il ne sera peut-être plus jamais possible d'organiser une chorale pour la messe de Noël vu la difficulté à regrouper tout le monde et trouver un(e) organiste.

Puisque notre communauté regorge de talents, nous lançons un appel à tous pour que chacun apporte sa contribution à sa façon. Une ou quelques personnes avec un instrument de musique (flûte, guitare, accordéon, etc...), ou avec un accompagnement préenregistré. Ce peut être une pièce ou quelques unes selon ce que la ou les personnes souhaitent. Ce serait super beau car cela viendrait du milieu pour le milieu.

N'hésitez pas à contacter la fabrique qui verra à harmoniser les possibilités de chacun. Rappelez-vous la parabole des talents : il ne faut pas enfouir ce qui dort en vous et qui ne demande qu'à être mis en valeur. 418 274-3638 poste 2.

ÉCOCENTRE : HORAIRE D'HIVER

À compter du 8 novembre, l'écocentre de Normandin sera ouvert les vendredi de midi à 16 H 00 et le samedi, de 8 H 00 à 16 H 00.

PARENT VEUT SAVOIR

Conférence gratuite : Les parents antivirus efficace des médias sociaux ou savoir accompagner le jeune dans son utilisation web. Pour les parents de jeunes entre 6 à 17 ans. Polyvalente Jean-Dolbeau, mercredi 11 novembre, 19 H 00.

BON SAMARITAIN

Nous avons à nouveau un surplus de beaux vêtements que nous allons écoulé à des prix ridicules. De plus, le 24 novembre nous fêterons la Ste-Catherine. Café, jus, tire et prix de présence.

Ouvert les mardis de 13 H 00 à 15 H 00, de 18 H 00 à 20 H 00 ou sur demande : Denise Delisle : 274-2579 et Angèle Sénéchal : 274-2161.

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE

La caisse populaire organise une rencontre avec des experts pour planifier l'achat d'une première maison. Lieu : Bistro-bar La Baraque, 984, rue Saint-Cyrille Normandin, le mercredi 18 novembre, 18 h 30. C'est gratuit mais il faut réserver : 418 274-2916.

ASSEMBLÉE CERCLE DE FERMIÈRES

Mardi premier décembre : on fête Noël avec un souper partage à compter de 16 H 30 au local habituel.

FADOQ : ACTIVITÉS À VENIR

Noël d'autrefois, 55 \$ si avant le 13 nov. 60 \$ par la suite. Au programme : Initiation au yoga, olympiades de Noël, magasinage à place du Royaume, spectacle de Janick Fournier à la cathédrale, cocktail et bon repas à la Saguenéenne, danse avec duo « Nuit blanche ».

Hockey des Saguenéens contre les Remparts au centre vidéotron Québec. 85 \$ autocar départ d'Alma. Magasinage aux galeries de la capitale et visite guidée du centre vidéotron.

Pour obtenir plus de renseignements, précisions et inscriptions sur ces deux voyages, appeler Cécile Bergeron : 418 274-3493 ou Céline Houde : 418 274-6703.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Voici le résultat de l'élection fédérale dans notre municipalité : Denis Lebel : 127, Gisèle Dallaire : 69 Sabin Gaudreault : 65, Sabin Simard : 64, Laurence Reguile : 3

PANNES DE COURANT

Les grands vents de vendredi dernier ont plongé certains secteurs dans le noir. Dans les secteurs boisés, les propriétaires devraient à titre préventif faire abattre les arbres qui viennent trop près des fils. Contactez Hydro-Québec au numéro de téléphone apparaissant sur votre facture.